

Assemblée générale de l'Union des maisons de bordeaux

OPTIMISER L'EXPLOITATION DE NOS ATOUTS

Le musée des Négociants dans le quartier des Chartrons a accueilli le 14 mai l'assemblée générale de l'Union des maisons de bordeaux... l'année 2007 aura été marquée par une activité en hausse tant en chiffre d'affaire qu'en volume

Avec un résultat de 9,34 milliards d'euros (l'équivalent de cent quatre vingt-six airbus ou quatre cents TGV), les exportations de vins et spiritueux affichent un record absolu en 2007 (+ 6,9 %). Les vins de bordeaux avec 1,417 milliards d'euros (+ 11 %) participent à ces bons résultats.

« Mais les problèmes de parité monétaire et la décélération de l'économie mondiale qui impactent le monde entier (les bons résultats des marchés indiens et chinois ne compenseront pas la baisse sur les USA) vont certainement affecter les résultats des exportations 2008 », a déclaré Anne Velluet.

La déléguée de la Fevs (1) a par ailleurs insisté sur le rôle capital de la fédération des exportateurs en vins et spiritueux qui multiplie les actions pour défendre les intérêts des entreprises de négoce, lutter contre les droits élevés « pics tarifaires », les taxations discriminatoires (notamment en Inde, au Canada), éliminer les obstacles techniques aux échanges (en Corée du Sud, un marché en pleine expansion avec l'affaire du carbamate d'éthyle).

« Au niveau des négociations bilatérales, la Fevs joue un rôle capital pour renforcer la protection des indications géographiques », informe Anne Velluet.

Evoquant ensuite le volet OCM, dont le texte a été validé le 29 avril 2008 et devrait être mis en œuvre le 1er août 2008, la déléguée se réjouit de « l'orientation prise, plus libérale et davantage tournée vers la compétitivité des produits et la conquête de nouveaux marchés ! »... aux régions de définir leurs besoins et priorités pour bénéficier des enveloppes nationales (171 millions d'euros en 2008/2009 !).

Le négoce tout comme la viticulture souhaitent que 25 à 30 millions d'euros soient affectés à la promotion des produits, dont la compétitivité sera améliorée à travers la réforme de l'agrément : « nos



sociétés ont besoin d'asseoir la distribution de leur marque, notamment sur les pays tiers. Sachons profiter de ces aides pour développer des actions fortes », a déclaré Allan Sichel, brillamment réélu à la tête de l'Union des maisons de bordeaux pour un sixième mandat.

Un bon état d'esprit de toute la filière

La réforme de l'agrément entre dans sa dernière phase. Yann Schyler (membre de l'Inao et du Cac (2) et Xavier Gouvars, vice-président de Quali-Bordeaux ont retracé les grandes lignes de cette réforme : la création des ODG, la définition des cahiers des charges des quatre cent cinquante appellations françaises, les modalités de contrôle définies dans les plans d'inspection établis par les organismes d'inspection (pour 85 % des AOC bordelaises, et depuis peu la région de Bergerac, ce sera Quali-Bordeaux).

« Ce qui est important pour nos entreprises, c'est l'externalisation des contrôles qui seront effectués tout au long de la vie du produit. C'est un système dissuasif mais non répressif. Les opérateurs sérieux y trouveront leur compte. Nous y sommes habitués dans nos entreprises », assure Yann Schyler.

« Les conséquences vont être très importantes pour les embouteilleurs car l'essentiel des contrôles portera sur les produits finis. Il faudra l'assumer ! », avertit Xavier Gouvars, vice-président de Quali-Bordeaux qui recommande aux négociants de revoir les cahiers des charges qu'ils imposent à leurs fournisseurs vrac.

La mise en place de la réforme a exigé une forte mobilisation du négoce, Allan Sichel a tenu ainsi à rendre hommage aux représentants de la viticulture pour leur très bon état d'esprit tout au long des discussions. « Une véritable écoute, la prise en considération réciproque des impératifs de chaque intervenant de la filière nous aura permis d'aboutir à un fonctionnement performant et efficace ».

Pour Allan Sichel, cette réforme constitue un élément important de la stratégie de développement du négoce « qui doit la mettre en œuvre, la tester, l'améliorer sans relâche pour une efficacité optimale ».

Puis évoquant Vin et Société, le président du négoce a salué l'engagement de la présidente Marie-Christine Tarby et incite les entreprises de négoce à soutenir des actions menées par l'association et à relayer les messages.

Il a tenu également à remercier le sénateur Gérard César pour son projet de loi visant à assouplir la loi Evin (autoriser la communication

